

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 20 JUIN 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
06/9/41
DOSSIER N°7017**

**SUBVENTION AUX ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES
JEUNES ENFANTS - ANNÉE 2025**

Étaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Marinette JOUANNETAUD
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Patrice FILLOUX à Eric BODEAU
Marie-France GALBRUN à Mary-Line GEOFFRE
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Jean-Jacques LOZACH
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-
Jeunesse*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

**OBJET : SUBVENTION AUX ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES
ENFANTS - ANNÉE 2025**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°09/2/21 de la séance plénière du 19 octobre 2009 adoptant le montant des
subventions ;*

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-06/9/41 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'autoriser le versement des subventions aux structures multi-accueils, micro-crèches et halte-garderie au titre de l'année 2025, pour un montant total de **122 000 €** :

Structures	Nombre de places	Subventions	Décision
Multi-accueil « La Valette » Communauté d'agglomération du Grand Guéret 9 avenue Charles De Gaule 23000 Guéret	40	16 000 €	Ne prennent pas part au vote : M. E Bodeau, M. P. Bayol (ayant donné pouvoir à Mme M. Jouannetaud) , Mme A. Martin (ayant donné pouvoir M. JJ Lozach), Élus Membres CA Grand Guéret 27 pour – 0 contre – 0 abs
Multi-accueil de la Communauté d'agglomération du Grand Guéret 9 avenue Charles De Gaule 23000 Guéret	82	32 800 €	Ne prennent pas part au vote : M. E Bodeau, M. P. Bayol (ayant donné pouvoir à Mme M. Jouannetaud) , Mme A. Martin (ayant donné pouvoir M. JJ Lozach), Élus Membres CA Grand Guéret 27 pour – 0 contre – 0 abs
Multi-Accueil Tom Pousse Association Tom Pousse Place de la fontaine 23340 Faux La Montagne	12	4 800 €	30 pour – 0 contre - abs
Multi-accueil d'Aubusson Communauté de communes Creuse Grand Sud 34 b rue Jules Sandeau 23200 Aubusson	20	8 000 €	Ne prennent pas part au vote : Mme R. Nicoux (ayant donné pouvoir à M. JL Léger), Mme L. Chevreux, M. JL. Léger, Elus Membres CC Creuse Grand Sud 27 pour – 0 contre – 0 abs
Multi-accueil «Les Pitchounets » Communauté de communes du Pays Sostranien 10 avenue Joliot Curie 23300 La Souterraine	18	7 200 €	Ne prend pas part au vote : M. P. Filloux, Élu CC du Pays Sostranien 29 pour – 0 contre – 0 abs
Multi-accueil « Les p'tits filous » Communauté de communes Creuse Confluence Le Montet 23600 Boussac	15	6 000€	Ne prennent pas part au vote : Mme MT. Vialle, Mme MC. Bunlon, M. N. Simonnet, M. F. Foulon, Elus Membres CC Creuse Confluence 26 pour – 0 contre – 0 abs

Micro-crèche de Gouzon Communauté de communes Creuse Confluence Le Montet 23600 Boussac	10	4 000€	Ne prennent pas part au vote : Mme MT. Vialle, Mme MC. Bunlon, M. N. Simonnet, M. F. Foulon, Elus Membres CC Creuse Confluence 26 pour – 0 contre – 0 abs
Micro-crèche Crech-Endo Communauté de communes Creuse Confluence Le Montet 23600 Boussac	10	4 000€	Ne prennent pas part au vote : Mme MT. Vialle, Mme MC. Bunlon, M. N. Simonnet, M. F. Foulon, Elus Membres CC Creuse Confluence 26 pour – 0 contre – 0 abs
Micro-crèche « Les Bambis » Communauté de communes Creuse Confluence Le Montet 23600 Boussac	12	4 800€	Ne prennent pas part au vote : Mme MT. Vialle, Mme MC. Bunlon, M. N. Simonnet, M. F. Foulon, Elus Membres CC Creuse Confluence 26 pour – 0 contre – 0 abs
Micro-crèche L'île aux enfants Communauté de communes du Pays Dunois 19 avenue de Verdun 23800 Dun-Le-Palestel	10	4 000€	Ne prennent pas part au vote : M. L. Daulny, Mme H. Faivre, Élus Membres CC Pays Dunois 28 pour – 0 contre – 0 abs
Micro-crèche de St Fiel Communauté d'agglomération du Grand Guéret 9, avenue Charles de Gaulle 23000 Guéret	10	4 000€	Ne prennent pas part au vote : M. E Bodeau, M. P. Bayol (ayant donné pouvoir à Mme M. Jouannetaud) , Mme A. Martin (ayant donné pouvoir M. JJ Lozach), Élus Membres CA Grand Guéret 27 pour – 0 contre – 0 abs
Micro-crèche « La grange des Ciatons » Communauté de communes Creuse Sud-Ouest Route de La Souterraine BP 27 23400 Masbaraux Mérignat	10	4 000€	Ne prennent pas part au vote : Mme C. Defemme (ayant donné pouvoir M. T. Gaillard), M. T. Gaillard, Elus Membres CC Creuse Sud-Ouest 28 pour – 0 contre – 0 abs
Micro-crèche « Louloucrèche » Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche 1 rue des violettes 23350 Genouillac	12	4 800€	Ne prennent pas part au vote : M. G. Marsaleix (ayant donné pouvoir à Mme H. PILAT), Mme H. Pilat, Elus Membres CC Portes de la Creuse en Marche 28 pour – 0 contre – 0 abs
Micro-crèche de Marsac Communauté de communes Bénévent Grand Bourg 8 Place du Marché 23240 Le Grand Bourg	12	4 800€	Ne prend pas part au vote : M. B. Labar (ayant donné pouvoir à Mme D.Chartrain), Elu Membre CC Bénévent-Le Grand-Bourg 29 pour – 0 contre – 0 abs

Micro-crèche « Pomme d'amour » Communauté de communes Creuse Sud-Ouest Route de la Souterraine BP 27 23400 Masbaraud-Mérignat	12	4 800€	Ne prennent pas part au vote : Mme C. Defemme (ayant donné pouvoir M. T. Gaillard), M. T. Gaillard, Elus Membres CC Creuse Sud-Ouest 28 pour – 0 contre – 0 abs
Micro-crèche Les Choupiçons 8 rue des écoles 23 000 St Laurent	12	4 800€	30 pour – 0 contre - abs
Halte garderie Louloubus Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche 1 rue des violettes 23350 Genouillac	8	3 200€	Ne prennent pas part au vote : M. G. Marsaleix (ayant donné pouvoir à Mme H. PILAT), Mme H. Pilat, Elus Membres CC Portes de la Creuse en Marche 28 pour – 0 contre – 0 abs
TOTAL		122 000€	

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental sur les lignes D F 65 567348 (**112 400 €**) et 65 65748 (**9 300 €**) – PMI

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET